

Composé et imprimé par  
SNUipp du Finistère  
113 rte de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER  
☎ 02 98 53 76 77  
02 98 53 72 34  
Fax: 02 98 55 55 14  
<http://29.snuipp.fr>  
e-mail : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr)  
Directeur : Guy Barré  
CPPAP 0310S 07227

N° 6

Le 6 novembre 2009

Sommaire: p 1: édito; p2 : CAPD promotions; RIS ; Prime évaluations ; Morlaix 2  
p3:conférence "maternelles", calendrier des permutations; p4:appel intersyndical à la grève

## "Droits" dans le mur

Il est des murs qui tombent et d'autres qui subsistent. Il y en a qui sont visibles et d'autres plus pernecieux qui n'apparaissent que lorsque l'on se cogne dedans.

C'est l'expérience qu'en ont fait de nombreux collègues cette année. Jamais les droits des personnels n'ont subi de telles attaques. Jamais les pressions personnelles émanant de l'administration n'ont été aussi fortes et ce sur de nombreux dossiers. Rappelons les pressions pour la mise en place de "base-élèves", le non-respect des droits à temps partiels, les essais de passage en force sur les RIS, la prime "évaluations"...

Et cette administration aurait-elle tous les droits mais aucun devoir?

Que dire de sa "légèreté" face au contrôle des IEN qui font ou ne font pas leur travail, qui appliquent ou n'appliquent pas les directives... au détriment des collègues qui subissent des pressions intolérables.

Le double langage est très tendance en ce moment et se décline à tous les niveaux de gouvernance.

On fête la chute du mur de Berlin, mais jamais les discriminations et les reconduites aux frontières n'ont été aussi nombreuses.

On se prépare à fêter "la convention internationale des droits de l'enfant", mais on en supprime la défenseure.

On prétend améliorer le fonctionnement de l'école et l'on supprime la dimension professionnelle de la formation des futurs professeurs des écoles.

On affiche la volonté d'aider les enfants en difficulté et l'on supprime les RASED, on enlève 2 heures à tous les élèves pour saupoudrer une demi-heure par ci une heure par là à certains.

On intègre les enfants en situation de handicap mais on ne se donne pas les moyens d'un accompagnement de qualité.

On réaffirme la liberté pédagogique des enseignants et pourtant jamais les injonctions n'ont été si nombreuses.

On accepte que les deux ans soient accueillis à l'école mais ils ne sont pas comptés dans les effectifs.

*Nous ne sommes pas dupes* de cette casse orchestrée du service public en général, du service public d'éducation en particulier.

*Nous n'assisterons pas impuissants* à l'asphyxie de l'école et du service public.

Seule une réponse collective à hauteur des enjeux pourra permettre de nous faire entendre.

Déposé le 10-11-2009
-------------------------

<b>SNUipp29</b> <b>INFOS</b> 113 route de Pont L'Abbé 29000 QUIMPER
--

### Agenda :

Du 5 au 26 novembre : Votes FSU

Mardi 17 novembre : CAPD promotions

Jeudi 19 novembre :début permutations informatisées

Mardi 24 novembre : Grève

Jeudi 26 novembre : AG sections locales FSU

Samedi 28 novembre : Conférence maternelle à Pontivy

**C'est pour cela que nous serons tous en grève le  
mardi 24 novembre 2009.**

## CAPD promotions

La CAPD se réunira mardi 17 novembre au matin. Vous pourrez en connaître les résultats en nous téléphonant dans l'après midi à la section départementale. Le barème du dernier promu à chaque promotion sera mis en ligne sur notre site.

Pour être sûr de ne pas être oublié si vous êtes promouvables, vous pouvez nous transmettre les renseignements suivants :

NOM : ..... Prénom : ..... Affectation : .....

Date de la dernière promotion ..... Echelon : ..... Note : ... A.G.S au 31/06/09 : .....

### **Pour être promu(e), il faut être promouvable**

Être promouvable, c'est avoir, au cours de la période considérée (année scolaire pour les PE et civile pour les instits), la durée requise dans l'échelon pour être susceptible de passer à l'échelon supérieur.

#### **CORPS DES INSTITUTEURS**

PASSAGE D'ECHELON	AVANCEMENT		
	GRAND CHOIX 30%	CHOIX 50%	ANCIEN-NETE 20%
1 <sup>er</sup> au 2 <sup>ème</sup>	9 mois	9 mois	9 mois
2 <sup>ème</sup> au 3 <sup>ème</sup>	9 mois	9 mois	9 mois
3 <sup>ème</sup> au 4 <sup>ème</sup>	1 an	1 an	1 an
4 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup>	1 an 3 mois		1 an 6 mois
5 <sup>ème</sup> au 6 <sup>ème</sup>	1 an 3 mois		1 an 6 mois
6 <sup>ème</sup> au 7 <sup>ème</sup>	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois
7 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup>	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
8 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup>	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
9 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup>	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
10 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup>	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois

#### **CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES**

PASSAGE D'ECHELON	AVANCEMENT		
	GRAND CHOIX 30%	CHOIX 50%	ANCIEN-NETE 20%
1 <sup>er</sup> au 2 <sup>ème</sup>			3 mois
2 <sup>ème</sup> au 3 <sup>ème</sup>			9 mois
3 <sup>ème</sup> au 4 <sup>ème</sup>			1 an
4 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup>	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
5 <sup>ème</sup> au 6 <sup>ème</sup>	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6 <sup>ème</sup> au 7 <sup>ème</sup>	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup>	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup>	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup>	3 ans	4 ans	5 ans
10 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup>	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

### **Les réunions d'informations syndicales (RIS)**

Les RIS peuvent être décomptées du volume horaire de 108 heures à l'exception des 60 heures dévolues à l'aide personnalisée et des 6 heures pour les conseils d'école. Il est donc possible de déduire ces heures du volume des 18 heures d'animations pédagogiques en indiquant par écrit à l'Inspecteur de Circonscription les heures que vous déduisez de vos obligations de service afin d'assister aux demi-journées d'information syndicale organisées par le SNUIPP sur l'année scolaire 2009-2010. 6 heures peuvent ainsi être décomptées des 18 heures.

Faisons vivre un droit pour lequel le syndicat s'est battu cette année encore une fois pour le faire respecter.

### **La prime "évaluations"**

Certains IEN demandent de faire remonter les résultats des évals de l'an passé, ne cédez pas aux intimidations! Nos interventions répétées auprès de notre secrétariat national qui lui-même intervient auprès du ministère devraient porter leurs fruits très prochainement: tous les collègues ayant fait passer les évaluations, les ayant corrigées, et ayant reçu les parents devront pouvoir en bénéficier.

### **Morlaix 2... suite ....et fin?**

Les collègues à qui est proposée une nouvelle inspection peuvent envoyer un courrier à leur IEN en demandant de la reporter à une date ultérieure. Aucune des personnes concernées ne devraient être lésée au cours de la CAPD. Nos élus du personnel s'engagent à être très vigilants sur ce dossier.

L'IEN concerné contacté dans son département par le SNUipp s'est engagé à faire parvenir à l'IA 29 un maximum de rapports d'inspection dont tous les rapports d'inspection des T2.

# Conférence

## La scolarisation en maternelle

Samedi 28 novembre 2009

9 h 30 à 12 h 00

Palais des congrès—PONTIVY

Avec la participation de Sylvie CHEVILLARD, conseillère pédagogique à Orléans, membre de l'équipe de recherche ESCOL (Université de Paris 8), responsable nationale du Groupe Français d'Éducation Nouvelle.



Organisation : collectif - Maternelles en danger -

**Organisation de la matinée :**  
Introduction de la conférence par les responsables du collectif.

Intervention de Sylvie Chevillard qui présentera ses travaux sur les apprentissages scolaires des enfants de moins de trois ans et sur l'importance de la scolarisation en maternelle.

Débat avec la salle.

Conclusion des débats.

**Si vous êtes intéressés, contactez la section départementale.**

Nous essaierons d'organiser un déplacement collectif par car ou en covoiturage.

*Il reste des cartes pétition. Faites en signer un maximum et retournez les à la section départementale du SNUipp. Le collectif a demandé audience au Ministre de l'Éducation Nationale et il serait bon que nous puissions lui en faire remonter le plus possible !!  
Nous dresserons un bilan de cette campagne de cartes et de signature des vœux par les conseils municipaux le 28 novembre à Pontivy.*

## Permutations informatisées : calendrier

Vous souhaitez changer de département: suivez bien la procédure et surtout, n'oubliez pas de nous envoyer un double de votre demande pour que les représentants du personnel puissent vous soutenir dans votre démarche.

Jeudi 5 novembre 2009	Publication de la note de service et ouverture de la plateforme « Info mobilité ».
Jeudi 19 novembre 2009 à 12h00	Ouverture des inscriptions dans l'application S.I.A.M dans les départements.
Mardi 8 décembre 2009 à 12h00:	Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M et fermeture de la plateforme « Info mobilité ».
Jeudi 10 décembre 2009 au plus tard	<u>Dans les services départementaux :</u> Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
Vendredi 18 décembre 2009 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les inspections académiques.
Jeudi 28 Janvier 2010 au plus tard	Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures. Vérification des vœux et barèmes. Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap.
Jeudi 4 février 2010 au plus tard	Date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints et des demandes d'annulation ou de modification de candidature. Consultation des barèmes validés par l'IA-DSDEN sur I-prof.
A partir du vendredi 5 février 2010	<u>Au Ministère de l'éducation nationale</u> Contrôle des données par les services centraux. Traitement des demandes de mutations.
Lundi 22 mars 2010	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation.

# Mardi 24 novembre 2009

## Toutes et tous en grève

Le gouvernement persiste dans son choix de réduire massivement l'emploi public, notamment en ne remplaçant pas un départ à la retraite sur deux : les prévisions du budget 2010 le confirment.

Tout laisse à présager une catastrophe, un état d'asphyxie pour l'Education Nationale :

- la suppression 16 000 emplois est programmée pour la rentrée 2010 [s'ajoutant aux 45 000 déjà supprimés depuis 2003] alors que le nombre d'élèves va augmenter dans le 1<sup>er</sup> degré comme dans le 2<sup>nd</sup> degré !
- Les crédits alloués aux « enseignements scolaires » (hors pension) sont de nouveau en diminution en Euros constants après trois années de forte baisse.

Ces suppressions s'accompagnent de multiples annonces de transformations radicales du système éducatif, dans le droit fil de la stratégie de Lisbonne qui a inspiré la loi Fillon de 2005.

Nous disons ça suffit !

- Non aux suppressions de postes et leurs corollaires : recours aux heures supplémentaires ; classes surchargées ; dégradations des conditions de travail pour les personnels et d'étude pour les élèves ; attaque contre l'accueil en maternelle ; menace sur les RASED ; ....
- Oui à un autre budget
  - ▶ Pour des recrutements massifs aux concours et un plan de titularisation pour les précaires.
  - ▶ Pour la revalorisation de nos salaires et de nos métiers.
  - ▶ Pour une véritable réforme de la formation des enseignants
  - ▶ Pour l'amélioration des conditions de travail et d'étude
  - ▶ Pour le respect de nos statuts
  - ▶ Pour d'autres réformes à tous les niveaux de l'école

**La FSU 29, la CGT Educ'action 29 et SUD Education 29 appellent les personnels**

- à faire grève massivement le mardi 24 novembre
- à manifester nombreux à Brest [11 h – Maison du Peuple] et à Quimper [11 h – Place de la résistance]
- à participer aux réunions des personnels [ Brest : 9 h – Maison du Peuple / Quimper : 9 h – Halles St François] pour débattre des suites à donner à l'action.

La CGT Educ'action 29, SUD Education 29 et la FSU 29 souhaitent faire des manifestations des moments vivants et originaux sur le thème « l'asphyxie de l'école », « l'école malade » : l'imagination et la créativité de chacun est donc sollicitée.